

**BLOC PORTE BATTANT**  
**PIVOTS à arrêt électromagnétique intégré****FICHES TECHNIQUES****PIVOTS****SOMMAIRE**

SCHEMA DE PRINCIPE

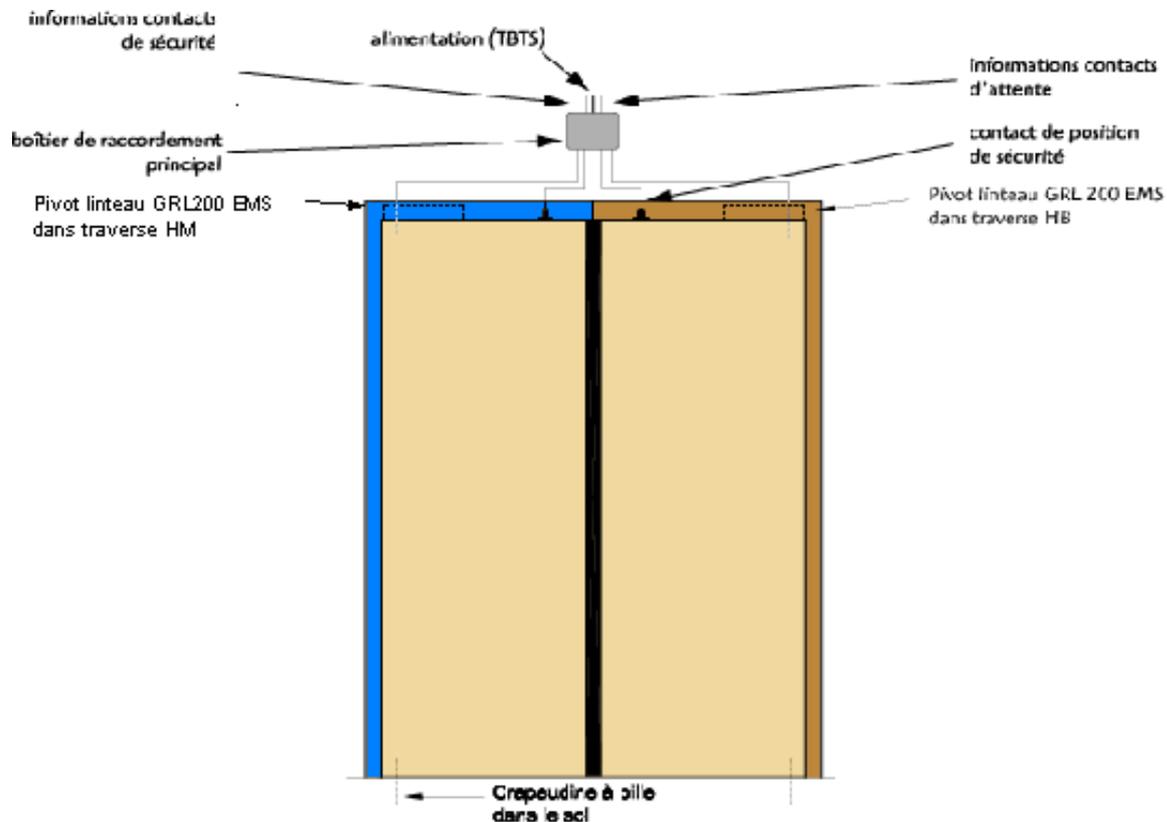
INSTALLATION PORTE

TEST ET ESSAIS DE  
FONCTIONNEMENT**BLOCDAS D31WQT01** – Pivots Linteau GRL200 / HB**BLOCDAS D31WQT02** – Pivots Linteau GRL200 / HM**BLOCDAS D61WQT01** – Pivots Linteau GRL200 / HB**BLOCDAS D91WQR01** – Pivots Linteau GRL200 / HB**BLOCDAS D32WQT01** – Pivots Linteau GRL200 / HB**BLOCDAS D32WQT02** – Pivots Linteau GRL200 / HM**BLOCDAS D62WQT01** – Pivots Linteau GRL200 / HB**BLOCDAS D92WQR01** – Pivots Linteau GRL200 / HBHors certification NF :**BLOCDAS D31WBT01** – Pivots de sol BTS80+EMB / HB**BLOCDAS D31WBT02** – Pivots de sol BTS80+EMB / HM**BLOCDAS D61WBT01** – Pivots de sol BTS80+EMB / HB**BLOCDAS D91WBR01** – Pivots de sol BTS80+EMB / HB**BLOCDAS D32WBT01** – Pivots de sol BTS80+EMB / HB**BLOCDAS D32WBT02** – Pivots de sol BTS80+EMB / HM**BLOCDAS D62WBT01** – Pivots de sol BTS80+EMB / HB**BLOCDAS D91WBR01** – Pivots de sol BTS80+EMB / HB

## BLOC PORTE BATTANT PIVOTS à arrêt électromagnétique intégré

### I – SCHEMA DE PRINCIPE

Le schéma ci-dessous représente un bloc porte battant DAS à deux vantaux ainsi que ses principaux accessoires disponibles.



**Configuration 3 et 4 - ARI électrique (rupture)**  
**Configuration 1 et 2 - sans ARI (rupture)**

**BLOC PORTE BATTANT**  
**PIVOTS à arrêt électromagnétique intégré****II – INSTALLATION DE LA PORTE**

Les différentes configurations de pose validées sont définies en annexe.

**A – Huisserie Métallique – Bois**

- **Mise en œuvre**
  - ◆ Assemblage de l'huissierie (pour huisserie métallique)
  - ◆ Vérifier les dimensions de l'huissierie (Largeur – Hauteur)
  - ◆ Régler l'huissierie en hauteur par rapport au niveau
  - ◆ Régler l'aplomb des montants de l'huissierie
  - ◆ Assurer la fixation de l'huissierie, conformément au procès-verbaux.

**B – Vantail**

- **Engondage de l'ouvrant**
  - ☒ Disposer la porte non alignée par rapport à la traverse du dormant
  - ☒ Incliner la porte par rapport à la verticale et la monter sur la crapaudine encastrée dans le sol
  - ☒ Rabattre la porte en position verticale et fixer la bride de la penture haute de la porte sur l'axe du pivot monté sur l'huissierie

- **Réglage des jeux de fonctionnement (Maxi)**

*Jeu en hauteur : le jeu nominal à respecter est :*

- ☒ en haut de la porte : 3 mm
- ☒ en bas de porte : 5 à 7mm

*Jeu latéraux : les jeux nominaux à respecter sont :*

- ☒ SV coté ouverture 24mm avec joint anti pince doigt
- ☒ SV coté ouverture 6mm avec joint parfumée
- ☒ SV coté rotation 4mm.
  
- ☒ DV au battement 48mm avec joint Anti Pince Doigt
- ☒ DV au battement 6mm avec joint parfumée
- ☒ DV coté rotation 4mm.

 	<h1>NOTICE DE POSE</h1>	Référence	: NP-AIVV
		Indice	: J
		Application	: 08/04/04
		Mise à jour	: 26/10/15
<h2>BLOC PORTE BATTANT</h2> <h3>PIVOTS à arrêt électromagnétique intégré</h3>			

### **III- INSTALLATIONS**

#### A – Consigne de mise en œuvre

- Le bloc porte et ses équipements doivent être installés en respectant impérativement les règles d'installation définies dans la norme NF S 61-932 ou dans d'autres normes ou textes propres à ce type de matériel à savoir en particulier :
- Les lignes de télécommandes par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégories C2 (au sens de la norme NF C 32-070) prévus pour les canalisations fixes.
- Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm<sup>2</sup> pour les câbles monoconducteurs et à 1 mm<sup>2</sup> pour les câbles multiconducteurs. S'ils sont accessibles au niveau d'accès ZERO, ils doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm<sup>2</sup>.
- La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder 6 m ; leurs liaisons doivent être protégées mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK07 au sens de la norme NF EN 50102.
- Les blocs portes à fermeture automatique doivent être commandés et alimentés à partir de matériels conformes aux normes en vigueur.
- Les opérations d'exploitation, de maintenance et d'entretien périodique des blocs porte à fermeture automatique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur (norme NF S 61-933 en particulier)

### **IV- TEST ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT**

#### Contrôle

Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble de l'installation  
 Simuler une détection incendie par l'intermédiaire du CMSI et vérifier le bon fonctionnement du produit installé

	<p>Blocfer, propriétaire exclusif de ces plans et de ces dessins non contractuels, se réserve le droit de modifier leurs contenus pour amélioration technique. Ces plans ne peuvent être ni communiqués ni copiés sans l'autorisation de la société Blocfer.</p>	16/11/15
		Page 4 sur 5

## BLOC PORTE BATTANT PIVOTS à arrêt électromagnétique intégré

Vérifier que :

- La puissance consommée par le dispositif doit être inférieure à 3.5 Watts pour une tension de 24 ou 48 Volts.
- La commande manuelle permettant de faire céder les ventouses (mode rupture) doit être obtenue, sous l'application d'un couple compris entre 40 Nm et 120 Nm.
- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau 1 :

Largeur recommandée pour la porte (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0 et 4 °		Entre 88 et 92°	Autres angles
	N.m	N.m	N.m	N.m
< 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8
1251 à 1400	54	< 87	18	11
1401 à 1600	87	< 140	29	18

Tableau 1 : Moment de fermeture des DAS

- Lorsque la porte est à simple action avec ou sans blocage par verrouillage en position de sécurité, et d'un modèle prévu pour continuer à servir d'issue après fermeture, le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau 2

Largeur du vantail (mm)	Couple max d'ouverture
< 950	51 N.m
951 à 1100	66 N.m
1101 à 1250	88 N.m
1251 à 1400	139 N.m
1401 à 1600	220 N.m

Tableau 2 : Moment d'ouverture des DAS

Après déclenchement ou après ouverture, la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de l'ordre de télécommande ou du déclenchement de l'auto-commande et que quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. (Exemple : si l'angle d'ouverture de la porte est de 150° alors le temps de fermeture doit être compris entre 15 s et 30 s).

***Pas d'entretien particulier. Un contrôle devra être effectué tous les 6 mois afin de déceler toute anomalie pouvant être intervenue pendant l'utilisation. Un graissage régulier des organes de rotation doit être effectué. La maintenance doit être assurée au minimum conformément à la norme NF S 61-933.***